

## COMMUNE DE PUGNY

### PROCÈS VERBAL VALANT COMPTE RENDU

#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 45 DU Mercredi 4 décembre 2024

**Présents** : Annie Marcelot, Régine CHAMOT, Dundee Valot, Hervé Philippe, Nathalie Collet, Gilles Ravache, Marie Chauchaix, Bruno Chauchaix,

**Excusés** : Guillaume Norbert (pouvoir à Hervé Philippe), Sabine Valot (pouvoir à Annie Marcelot), Éric Leblanc (pouvoir à Gilles Ravache), Olivier Chamot (pouvoir à Régine Chamot)

**Absents** : Dylan Emonin

8 présents – 12 votants

#### Ouverture de séance : 18h

1/ Nomination d'un secrétaire de séance : Nathalie Collet

2/ Approbation du compte rendu N° 44 du 6 novembre 2024 :

- Précision de Mme Régine CHAMOT : Le compte rendu de la séance 474 ne mentionne pas son pouvoir. La rectification est actée étant signalé que les délibérations de ladite séance font état dudit pouvoir.
- Recensement : la délibération n'a pas été envoyée en sous-préfecture ; elle est présentée à l'ordre du jour de ladite séance.

**Approuvé à l'unanimité**

#### 3) Délibérations

##### N° 252 / Recensement : Prise en charge d'un coordonnateur et de deux agents recenseurs

Madame la Maire rappelle qu'aux termes de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les opérations de recensement de la population sont confiées aux communes. Pougny doit organiser le recensement du 16 janvier au 16 février 2025.

Il convient donc de désigner des personnes chargées du recensement de la population.

Madame Sabine VALOT a été nommée coordonnatrice et une agente communale suppléante. Deux agents recenseurs doivent en outre être recrutés.

Il convient de prévoir le paiement de ces personnes selon la réglementation en vigueur.

**Approuvé à l'unanimité**

##### N° 253 : Géothermie salle polyvalente

Le bureau d'étude Géother a rendu une première étude de faisabilité qui confirme l'hypothèse de recourir à la géothermie pour le chauffage du bâtiment.

Par ailleurs l'ADEME a validé la demande de subventions pour la géothermie. Celle-ci portera sur 70 % des dépenses d'études préalables et sur la construction de l'installation (entre 500 € et 1 000 € par MWh extraits du sous-sol en une année). Il faut maintenant engager une autre étude pour tester la présence d'une nappe exploitable pour la géothermie sur nappe permettant de fournir 5 à 7 m<sup>3</sup>/h. Une telle étude nécessite la réalisation d'un forage dont le coût est estimé à 45 000 €.

Le Conseil municipal, partisan de la solution par géothermie, a décidé de faire réaliser ladite étude considérant que la subvention de l'ADEME en couvrira 70 %.

**Approuvé à l'unanimité**

**N° 254 : Finances : décision modificative N° 03-2024**

La Maire informe l'assemblée que de nouvelles recettes ont été enregistrés ces dernières semaines. Par arrêté, la région et la Préfecture ont annoncé une subvention d'investissement pour les travaux du chemin de l'Elenay ainsi que par courrier du Département annonçant un surplus de la compensation financière genevoise au montant de 38 800 € ainsi que les recettes de la CNP (trop perçu 2023) et la vente d'un bien. Il convient de les enregistrer dans le budget communal et d'ajuster les dépenses en conséquence, comme détaillé ci-après.

Les montants régularisés en fonctionnement sont de 43300.00€ et en section investissement 61472.00€

**Approuvé à l'unanimité**

**N° 255 : Rugby club de Pougny : Demande d'occupation du deuxième terrain (parcelles N° 142, 143, 144, 146, 152, et une partie de la 157)**

La Maire informe le conseil municipal que l'association Rugby Club Canton Collonges Sud Gessien, a bénéficié par délibération du 28 janvier 2008, de la mise à disposition du terrain de football. Il convient à ce jour de renouveler ladite convention d'occupation auquel s'ajoute l'espace le jouxtant sur lequel des poteaux de rugby sont installés.

Il s'agit des parcelles N° AC236 pour le terrain de foot et N° AC 146, AC143, AC144, AC152 et AC142 en totalité et partiellement les N° AC145 ET ac151 ET ac157 pour le deuxième terrain (ci-joint plan).

Les jours d'occupation des terrains par le club du rugby sont les mercredis et les samedis.

**Approuvé à l'unanimité**

**4/ Divers :**

- Finances : principes pour l'IFSE qui seront basés sur le savoir-être et le savoir-faire ; principes explicités par Mme la maire au conseil municipal.
- Salle multifonctions : en attente de l'APD (avant-projet définitif)
- Location salle polyvalente au-dessus de la mairie : état des lieux obligatoire à réaliser par la secrétaire dédiée en amont et aval de la location en présence du locataire.
- Informations diverses :
  - o Proposition de la SFMCF du chiffrage de la réfection de la route du barrage
  - o Lettre de la Région : création d'une mutuelle de santé (« Ma mutuelle région AURA »)
  - o RGPD : plus de mission de coordination de la CAPG ; la commune se voit donc contrainte de trouver une entreprise ou bien de proposer au SIVOS un marché commun.
  - o Réunion d'information ouverte à tous à Challex de la mairie de Challex et de la mairie de Pougny dans le cadre de l'extension du CERN (mardi 10 décembre ; 18h30 ; salle des fêtes de Challex)
  - o Conseil d'école : présentation des évaluation nationales, d'une sortie pédagogique avec nuitées

Séance levée à 19h34

La secrétaire Nathalie Collet

La secrétaire, Nathalie Collet



Mme la maire Annie Marcelot

La Maire, Annie MARCELOT

